

# LAGNY-SUR-MARNE

# MAGAZINE

FEV / MARS  
N°19 2017

**P. 11 À LA UNE**

**PPI SPORT :**

À VOS MARQUES, PRÊTS, PARTEZ !

**P. 22 ACTION SOCIALE**

SOUS LE SIGNE DE LA SOLIDARITÉ



Votre sortir  
à Lagny  
disponible  
en Mairie.

**MARNEetGONDOIRE**  
communauté d'agglomération

  
**LAGNY**  
sur Marne



## LAGNY-SUR-MARNE MAGAZINE

est un magazine bimestriel édité par le service communication de la Ville de Lagny-sur-Marne.

Il vous apporte **toute l'information sur l'actualité de la commune**, les manifestations, les projets et les réalisations de la municipalité. Il est **distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres** et l'exemplaire ne coûte en production que l'équivalent d'un paquet de bonbons !

Nous réalisons ce magazine avec application et souci de clarté afin de vous délivrer les **informations et actualités sur votre ville**.

Cependant nous ne sommes pas à l'abri de l'erreur. Si une information vous manque ou si vous souhaitez simplement faire évoluer ce magazine, **confiez-nous vos réactions** et remarques par email à : **communication@lagny-sur-marne.fr** Nous apporterons tout notre soin à vous répondre.



## HÔTEL DE VILLE

2, place de l'Hôtel de Ville  
01 64 12 74 00

## OUVERTURE DES BUREAUX AU PUBLIC :

- Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Jeudi de 8h30 à 12h
- Samedi de 9h à 12h

## TOUT SAVOIR SUR L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE

- [www.lagny-sur-marne.fr](http://www.lagny-sur-marne.fr)
- Rejoignez-nous sur notre nouvelle page Facebook Lagny-sur-Marne
- Notre compte Twitter est momentanément indisponible.

Directeur de la publication Jean-Paul Michel • Responsable de la réalisation Philippe Guerlet • Directrice de la communication Cécile d'Arco • Conception et réalisation graphique Muriel Teyssier • Responsable de la rédaction Annick Poullain • Crédit photos Photothèque de la Mairie et Shutterstock • Impression ACI - 100 Rue Emile Cossonneau - 93330 Neuilly-sur-Marne - 01 43 08 63 63 • Régie publicitaire CMP - 06 70 21 07 12 • Distribution Horizon Plus - 09 80 79 66 33 • LAGNY-SUR-MARNE MAGAZINE Service Communication de l'Hôtel de Ville 2, place de l'Hôtel de Ville 77400 Lagny-sur-Marne • Dépôt légal septembre 2016



# SOMMAIRE



## **P-4 ÉDITO DE M. LE MAIRE**

## **P.6 RETOUR EN IMAGES**

## **P-10 ACTUALITÉ**

Déplacements. Environnement. Droits et démarches. Citoyenneté. Scolarité.

## **P-11 À LA UNE**

Parc des sports d'hier à aujourd'hui.

## **P-14 NOSTALGIE**

Démolition de l'ancienne piscine.  
Vos réactions sur facebook.

## **P-15 ENVIRONNEMENT**

Patrimoine arboré. Un abri pour nos insectes.  
Définir une stratégie verte pour Lagny.  
Les cormorans sur la Marne. Vos recyclages.  
Rendre notre ville propre.

## **P-17 CITOYENNETÉ**

Les décisions du conseil municipal. Conseil municipal des jeunes. Conseil communal des enfants.

## **P-18 MON QUARTIER**

La ville c'est vous !  
Les conseils de quartier : comment ça marche ?

## **P-20 JEUNESSE**

Forum jeunes. Informations et nouvelles.

## **P-22 ACTION SOCIALE**

Qu'est ce qu'un CCAS ?  
Sous le signe de la solidarité.

## **P-24 ACTION SOCIO-CULTURELLE**

Trois ans en musique : l'aventure Démos.  
Le nouveau centre social.

## **P-26 PORTRAIT**

Jean-baptiste et Mohamed :  
des médiateurs à Orly-parc.

## **P-28 HISTOIRE**

Le pont Maunoury.

## **P-31 NOUVEAUX COMMERCES**

Maison Dijols, Agence Lamasa.

## **P-34 INFOS PRATIQUES**

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

a le plaisir de vous convier à un

# Thé dansant

Animé par l'Orchestre **LES CHRISTOBAL**



**Samedi**  
**11 mars 2017**  
**de 14h à 18h**

Dans les Salons d'Honneur de l'Hôtel de Ville.

Profitez durant l'après-midi  
de café, thé & petits fours à discrétion.

Entrée 10 € • Latignaciens

Entrée 15 € • Hors Latignaciens

Renseignements et inscriptions au Centre Communal d'Action Sociale :

3 bis, rue des Poids aux Lombards • 01 64 12 17 99

*OU sur place le 11 mars 2017*

# ÉDITO

## Votre avis compte

Ce début d'année 2017 marque une nouvelle étape dans la vie démocratique et citoyenne de notre ville. Les enfants des classes de CM1 et CM2 de toutes les écoles élémentaires vont élire leurs délégués au Conseil communal des enfants (CME). Une élection qui vient compléter le panel des conseils de la ville.

En premier lieu, le Conseil municipal élu en mars 2014. La nouvelle équipe que j'ai l'honneur de présider a travaillé pour mettre en place ce maillage d'expression démocratique pour tous les habitants.

Dès 2015, le Conseil des sages est installé et les Conseils de quartiers réactivés. En 2016, le Conseil municipal des jeunes prend ses fonctions et propose immédiatement des actions concrètes. 2017 va donc accueillir et accompagner le Conseil communal des enfants.

Mais il ne suffit pas de mettre en place des conseils. À vous de les faire vivre ! Ne laissez pas passer l'opportunité de rejoindre une de ces instances lors de leur renouvellement. Quel que soit votre âge, puisque dorénavant notre ville est dotée d'instances de dialogue pour tous. Venez vous exprimer et agir avec les autres pour le service de tous.


Certes, chacun conseil a un domaine de compétence particulier et des règles bien



définies. Mais tous ont en commun d'être un lieu de délibération et de circulation d'informations pour le plus grand bénéfice de tous.

**PRENEZ  
LA PAROLE  
POUR  
LE SERVICE  
DE TOUS**

Et soyez assuré, qu'avec l'équipe municipale, j'attache beaucoup d'importance à tout ce que vous proposez, particulièrement lorsqu'il s'agit d'améliorer le bien vivre ensemble à Lagny.

*Bien fidèlement,*  


**Jean-Paul Michel**

Maire de Lagny-sur-Marne  
Président de la Communauté  
d'Agglomération de Marne et Gondoire

**Votre Maire à votre écoute / 01 64 12 74 02 • [maire@lagny-sur-marne.fr](mailto:maire@lagny-sur-marne.fr)**

Permanences sur rendez-vous le vendredi de 16h30 à 18h30, en Mairie.

# RETOUR EN IMAGES |



## FÉERIES DE NOËL

**La deuxième édition du marché de Noël a attiré la foule sur le parvis de l'église Notre-Dame des Ardents dès son ouverture le vendredi 2 décembre.**

Au son d'un orgue de Barbarie, le Père Noël et une troupe féerique se mouvaient dans les lumières bleutées. De magnifiques chants gospel ont résonné dans l'église les **3 et 4 décembre** grâce au chœur de l'église évangélique des Hauts de Lagny.



**Que seraient les Féeries de Noël sans la parade ?**

Le **samedi 3 décembre**, les chars ont défilé de la rue Vacheresse au pont Manoury sous les yeux écarquillés des plus jeunes. Malgré le froid piquant, les familles étaient nombreuses le long du parcours. Merci à la police municipale qui a su garantir le bon déroulement de ces Féeries dans la discrétion et avec grande efficacité.



**Le 16 décembre**, la piste de luge, la patinoire et la cabane du Père Noël ont été inaugurées square Paul Tessier. Un espace facile à rejoindre grâce au petit train toujours plébiscité par les plus jeunes.



Effervescence dans les galeries de l'Hôtel de ville **le jeudi 15 décembre** pour la distribution des traditionnels colis de Noël. Le personnel du centre communal d'action sociale (CCAS) et les élus en ont remis près de 960 aux séniors de plus de 70 ans. Sourires et accueil chaleureux garantis !





# CÉRÉMONIE DES VŒUX



Arnaud Tsamère,  
Fills Monkey,  
Molière malgré moi,  
Libres sont les Papillons,  
Les Etoiles de la danse...  
La saison culturelle  
continue de nous emporter...



Retrouvez le programme  
de la saison sur notre site  
internet [lagny-sur-marne.fr](http://lagny-sur-marne.fr)



**Le 7 janvier**, Nicole Follet et Jean-Claude Le Dortz, Latignaciens  
de longue date, ont fêté leur 50<sup>ème</sup> anniversaire de mariage.



**J**eu **di 19 janvier**, M. Jean-Paul Michel, accompagné de l'équipe municipale, a formulé ses vœux aux habitants venus nombreux. Après avoir rendu hommage à la force de vie latignacienne qui se déploie jour après jour, il a cité tour à tour les événements phares de 2016 : **le projet Demos, la rénovation des écoles, le nouveau Plan Local d'Urbanisme, le futur quartier Saint-Jean, le Plan Pluriannuel d'Investissement du Parc des Sports, l'activité des Conseils (conseil de quartier, conseil des sages, conseil citoyen, conseil municipal des jeunes, conseil communal des enfants), la solidarité en faveur des demandeurs d'asile, le développement de la police municipale, l'amélioration des espaces verts publics**, avant de conclure sur l'amour de notre ville, « écrivain exceptionnel » que nous devons continuer « à faire vivre (...) améliorer et (...) embellir » en terminant sur une note d'humour : « *Je vous l'annonce, je ne suis ni candidat à l'élection présidentielle ni candidat à la prochaine élection législative ! Non, je ne brigue aucun autre mandat que celui de continuer à vous servir comme vous m'en avez confié la tâche en 2014. **J'aime trop Lagny et ses habitants.*** »

**DÉPLACEMENTS**



**NOUVELLES PLACES EN CENTRE-VILLE**

Pour vous permettre d'évoluer dans un centre-ville préservé et vous faciliter l'accès aux commerces, la municipalité a ouvert, sur le parking de l'ensemble scolaire Saint-Laurent :

**+73 PLACES** + 1 place handicapé + 1 place deux roues

**Lieu :** rue des Sources

**📅 Samedi et dimanche, de 8h à 20h, les soirs de spectacle à l'Espace Charles-Vanel et durant les vacances scolaires**

**PARIS-ons SUR LA VIGNETTE !**



Si vous ne l'avez pas encore, pensez à en faire la demande\*. La vignette Crit'air, **obligatoire depuis le 16 janvier**, vous permet de circuler dans la capitale sans risquer de contraventions.

\*en ligne sur le site [www.certificat-air.gouv.fr](http://www.certificat-air.gouv.fr)

**CIRCULATION DE MINEURS : POUR UN MEILLEUR CONTRÔLE**

Depuis le 15 janvier, toute personne de moins de 18 ans, résidant en France et voyageant seule à l'étranger doit présenter une autorisation de sortie du territoire (AST) ainsi qu'une pièce d'identité et la photocopie du titre d'identité du responsable ayant signé l'autorisation. Cette mesure rendue à nouveau obligatoire vise à prévenir les départs en zone de conflit.

\*renseignements sur le site : [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359)



**CITOYENNETÉ**

Un arbre de la citoyenneté a été planté à Orly Parc le 30 novembre 2016.

**1500**

C'est le nombre de nouveaux inscrits sur les listes électorales en 2016



**SCOLARITÉ**

La première inscription scolaire en école publique est à faire du **16 janvier au 31 mars**.



**ENVIRONNEMENT**

**FINI LES SACS EN PLASTIQUE !**

On le sait, depuis le 1<sup>er</sup> janvier, les sacs en plastique à usage unique sont interdits afin de réduire le gaspillage et la pollution. L'occasion pour la Ville de sortir de nouveaux sacs écolo rendant hommage aux artistes lagnyens. **Découvrez notre collection « L'Art de Vivre à Lagny »** qui a été distribuée au marché, chez vos commerçants. Également disponible à l'accueil de votre Mairie !

**DROITS ET DÉMARCHES**

**VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES FACILITÉES !**

La **Maison des Services Publics** devient une Maison des Services au Public (MSAP), label de la préfecture. Sa mission évolue et son offre s'élargit. Désormais vous serez orienté par un agent d'accueil qui vous accompagnera de manière personnalisée dans vos démarches quotidiennes. Un espace numérique sera également à votre disposition.

Pour mieux vous accueillir, elle se dote de **NOUVEAUX LOCAUX**. En attendant son installation définitive au Centre socio-culturel d'Orly Parc à la rentrée 2017, la MSAP vous accueille à l'**Espace Fort du Bois au 5, avenue du Stade dès le 18 avril 2017**.

[www.maisondeservicesaupublic.fr](http://www.maisondeservicesaupublic.fr)

# PARC DES SPORTS : À VOS MARQUES, PRÊTS, PARTEZ !

**Forte de ses 6000 licenciés** inscrits dans une trentaine d'associations animées par nombre de bénévoles, Lagny est une ville sportive. Mais faute d'investissement, depuis l'an 2000, Lagny a vu ses équipements sportifs vieillir et devenir pour certains obsolètes.

Face à ce constat, l'équipe municipale a décidé de préparer l'avenir. Cette réflexion, avec l'ensemble des acteurs sportifs lagnyais, a permis la mise en place d'un plan pluriannuel d'investissement, qui s'élève à plusieurs millions d'euros et qui porte principalement sur la rénovation du parc des sports.

Un deuxième axe concerne le soutien aux associations, afin de leur permettre d'assumer au mieux leur rôle de cohésion sociale au travers du sport et de développer une plus grande autonomie de gestion.



# LE PARC DES SPORTS D'HIER...

— 1930 —

Les terrains de l'actuel Parc des Sports sont propriété de l'Assistance Publique de Paris. Une société sportive multisports et un agriculteur se partagent le bail. Seuls deux autres clubs sportifs existent en parallèle : les clubs de rugby et d'aviron, sports alors en vogue dans la société latignacienne.

— 1940 —

La Ville achète 8ha à l'Assistance Publique pour développer un parc sportif. Au fur et à mesure des décennies la Ville rachète des parcelles jusqu'à quasiment doubler la surface dédiée au sport.

— 1962 —

Année cruciale pour l'avenir du sport à Lagny car la décision est prise de **créer un parc multisports de 60 000 m<sup>2</sup>**. Un audit est lancé afin d'étudier les différentes possibilités d'installations sportives.

— 1963 —

Le gymnase Guy Kappes sort de terre.

— 1966 —

La piscine (découverte) accueille ses premiers baigneurs.

— 2000 —

Dernière installation à voir le jour, le **gymnase Thierry Rey** rend hommage au judoka Latignacien couronné aux Jeux Olympiques de Moscou en 1980. **Depuis lors, aucune nouvelle installation sportive n'a vu le jour à Lagny...**



1971 - Gymnase Guy kappes © Archives Mairie Lagny-sur-Marne.



1956 - Équipe première © Archives AS Lagny rugby.



Un des projets initiaux d'aménagement du Parc des sports.

EN 2016

ÉCLAIRAGE DE LA PISTE D'ATHLÉTISME  
CRÉATION D'UNE AIRE DE STREET WORK-OUT

EN 2017

CRÉATION DU CITY STADE COUVERT  
DÉCONSTRUCTION DE LA PISCINE  
RECONSTRUCTION DES VESTIAIRES DE RUGBY  
CRÉATION D'UN PARCOURS  
D'ORIENTATION POUR LES JEUNES



## ... À AUJOURD'HUI

**Il faut attendre 2015 pour que les investissements reprennent** : rénovation de l'éclairage de la piste d'athlétisme, création d'une structure de musculation en plein air, et surtout lancement d'une étude confiée à un programmiste, consistant à définir **un plan pluriannuel d'investissement** sur les infrastructures sportives, existantes ou à venir.

Les fruits de cette réflexion commencent à être visibles dès cette année :

- **la piscine est en cours de démolition** après avoir été laissée à l'abandon durant 8 ans. L'espace libéré sera engazonné en attendant les recommandations d'un paysagiste,
- **un city stade couvert**, financé en grande partie grâce aux subventions obtenues, sera ouvert cet été,
- **les plans des futurs vestiaires du club de rugby** ont été validés,
- **un parcours d'orientation** (au deuxième semestre) emmènera nos jeunes aux quatre coins du parc des sports.



Implantation du futur plateau multisports couvert qui verra le jour cet été.

Nous détaillerons au fil des mois l'avancée de **ce projet de grande ampleur, crucial pour l'avenir sportif de notre ville.**



# DÉMOLITION DE L'ANCIENNE PISCINE

**Laissée à l'abandon depuis sa fermeture fin 2007,** l'ancienne piscine est en cours de démolition. L'occasion de partager les souvenirs d'un lieu où tant de Latignaciens ont appris à nager ou passé de bons moments en famille.

La fin du chantier est prévue pour fin avril 2017. Le lieu sera engazonné en attendant sa réaffectation actuellement étudiée par le programmiste dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement du Parc des Sports.

Sur facebook, certains se souviennent avec nostalgie. Pour beaucoup, c'est toute une époque qui ressurgit à l'évocation de cette piscine.

## Vos réactions sur facebook

- À 41 ans j'y ai appris à nager, rencontré mon chéri ; et ma fille de 17 ans y a pris ses premiers cours de natation.
- J'y ai appris à nager alors qu'elle n'était pas couverte. Les sauts et les plongeurs du 5m et du 3m...
- J'y allais il y a 40 ans déjà. À l'époque le grand plongeur me paraissait être le truc le plus haut de la terre.
- J'allais à la piscine avec le centre aéré l'été lorsque j'avais une dizaine d'années. Que de souvenirs...
- J'y ai passé mon adolescence pendant les mois d'été. Les vacances étaient longues.
- Retour au primaire ! Le petit bassin, le grand bassin et son plongeur qui me paraissaient immenses, et ce fameux gros ventilateur pour se sécher !
- Premier baptême de plongée vers les années 1970 !
- On y a passé des dimanches matins dans cette piscine... Et pendant qu'on pataugeait ou faisait des longueurs, le traditionnel poulet/patates cuisait :-)



# PATRIMOINE ARBORÉ

## ABATTRE QUAND CELA EST NÉCESSAIRE

La ville entretient son patrimoine arboré. Cela passe parfois par des abattages et ce n'est jamais de gaieté de cœur pour le service des espaces verts. Mais lorsqu'un arbre malade menace la sécurité des administrés, la réalité n'offre guère d'autres choix.

L'abattage est une décision qui n'est jamais prise à la légère et intervient toujours après une expertise phytosanitaire ou de multiples négociations avec les demandeurs.

De plus, presque chaque arbre est replanté. Il n'y a qu'à observer la présence des agents des espaces verts en ville pour constater leur engagement. N'hésitez pas, si vous les rencontrez à l'œuvre, à échanger quelques mots avec eux, ils seront toujours disposés à vous répondre avec gentillesse et professionnalisme.

Cour de l'Abbaye, un Paulownia majestueux, a trôné des années durant au centre de ce square vert clôturé au charme ancien, embaumant chaque printemps du parfum de ses fleurs lilas aux senteurs de violette. Mais comme le prédisait l'inscription en latin sur le cadran solaire lui faisant face « Ainsi la vie s'enfuit »... Meurtri par de nombreuses plaies, cet arbre sera abattu et remplacé par un Parrotia Persica surnommé l'Arbre de Fer. Merci à ce Paulownia de nous avoir réjoui tant d'années.

## SOIGNER QUAND ON LE PEUT

Malgré sa rusticité, le platane n'est pas à l'abri des maladies. Vous avez peut-être remarqué une excroissance noirâtre sur une branche du platane de la rue Vieille et Gentil (au niveau du feu tricolore). Cet arbre est colonisé par un champignon lignivore (qui se nourrit du bois) : le Polypore hérissé. Afin de le soigner, les agents vont procéder à l'ancrage de la branche charpentière colonisée par le champignon qu'il vont maintenir grâce à un hauban afin d'éviter que la branche ne casse en cas de tempête et de permettre à l'arbre de pouvoir faire son cal cicatriciel.

*Le mois de mars arrivant à grand pas, la Ville prépare ses jardinières qui fleuriront au printemps. Les agents des Espaces Verts ont profité des vacances scolaires pour les nettoyer et planteront en mars des arbustes à feuillage coloré, à fleurs ou à fruits comestibles (Arbousiers, Chèvrefeuille, Romarin...).*



## UN ABRI POUR NOS INSECTES

Un hôtel à insectes a été installé en bords de Marne non loin des ruches, pour accueillir toute une petite faune d'insectes et pollinisateurs... L'occasion de profiter d'une pause pédagogique pendant vos balades en famille afin de sensibiliser vos enfants à la préservation de la biodiversité locale.

D'autres aménagements sont prévus à court terme sur ce même terrain.

## DÉFINIR UNE STRATÉGIE VERTE

Le groupe Urba-Vert travaille sur le végétal sous toutes ses formes dans la commune, tant existant que sur des projets à l'étude. Il est constitué d'élus rassemblés sous la houlette des adjoints à l'Urbanisme et aux Services Techniques, et travaille en liaison régulière avec le pôle Espaces Verts. Les jardiniers apportent leur grande connaissance des végétaux et des lieux.

«Le développement durable et le respect de notre environnement sont également notre souci constant. Notre but est de donner une identité végétale à la ville, et d'offrir aux habitants un cadre de vie digne des «3Fleurs» qui nous ont été accordées», explique **Nicole Marillier**, conseillère Municipale, groupe Urba-Vert.





## QUI SONT CES OISEAUX NOIRS SUR LA MARNE ?

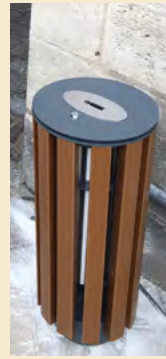
Vous avez peut-être aperçu des oiseaux au plumage sombre et au bec crochu sur la Marne cet hiver : **il s'agit de Cormorans**. Menacé d'extinction il y a quarante ans, cet oiseau s'est largement développé grâce à la protection européenne (depuis 1979) et la multiplication des plans d'eau. A tel point qu'il cause aujourd'hui des conflits avec les pisciculteurs et les pêcheurs amateurs (un Grand Cormoran peut avaler quotidiennement son poids en poissons). Un plan de gestion de l'espèce a été mis en œuvre en 2013 pour réguler sa population: le dernier recensement de 2016 fait état de **550 oiseaux en Seine-et-Marne**, la plus grosse concentration en France se situant au lac-réservoir du Der, créé pour atténuer l'ampleur des crues de la Marne. Par grand froid, quand les plans d'eau sont pris par les glaces, les cormorans se réfugient sur les cours d'eau courante pour pouvoir pêcher. Rien d'étonnant donc à les observer en hiver sur la Marne.



**80**  

**SAPINS COLLECTÉS**  
EN VILLE DÉBUT JANVIER EN DEUX SEMAINES  
SOIT 20M<sup>3</sup> DE COMPOST FOURNI !

**Pari réussi. Rendez-vous l'an prochain !**

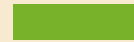


CONTRIBUONS  
À RENDRE NOTRE  
**VILLE PROPRE**  
**ET ATTRACTIVE**

La densité des poubelles et les nouveaux cendriers installés en centre-ville début février devraient désormais nous aider à maintenir nos rues propres, vierges de tout déchet, chewing-gum ou cigarette au sol.

Nous comptons sur vous !

**Pour rappel l'amende encourue est de 68€.**



LES CAPSULES  
QUE **VOUS AVEZ**  
**RECYCLÉES !**

**126** kg

capsules Nespresso recyclées  
depuis octobre

QUE DEVIENNENT-ELLES ?

**113** kg

de marc de café transformé

**13** kg

d'aluminium recyclé

=



=



serre à fleurs et compost



**6**  
cadre de vélo



# LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## BAISSE DES TAUX D'IMPOSITION, UN DÉSENETTEMENT ET DES INVESTISSEMENTS


Le Conseil Municipal a voté les orientations budgétaires 2017. Malgré une baisse des aides financières de l'État, la majorité municipale a reconduit les efforts de l'année dernière : baisse des taux d'imposition municipaux, baisse de la dette et toujours des travaux importants de rénovation du Parc des Sports et pour nos enfants dans les écoles.

 **Prochain Conseil Municipal le 28 fév 2017**

# CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Après une première année réussie, le CMJ continue pour une deuxième année. **Il se compose d'une trentaine de jeunes âgés de 13 à 16 ans** dont 15 de l'exercice 2016. Leur but est de créer des projets pour les citoyens plus ou moins jeunes de Lagny-sur-Marne. Sans divulguer tous les projets en préparation pour l'année 2017, on peut déjà vous révéler que la soirée Halloween est reconduite par décision du conseil à l'unanimité.

 **samedi 4 mars cérémonie d'investiture du nouveau CMJ à 11h salle du conseil.**

# CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS



**AUX URNES,  
JEUNES CITOYENS !**

**Du 27 février au 6 mars**, les enfants des écoles élémentaires publiques et privées vont élire leurs représentants au Conseil Communal des Enfants (CCE).

**34 conseillers des classes de CM1 et CM2**, élus pour deux ans, vont découvrir les rouages de la vie démocratique, écouter leurs camarades, réfléchir, proposer et agir, soutenus par leurs enseignants et les cadres de la vie éducative. Avec les élus du Conseil municipal et du Conseil municipal des jeunes, ils participeront aux manifestations et aux différentes commémorations de notre ville.

Les services techniques s'apprêtent à monter les isolements, le service de l'État civil prépare les enveloppes et les registres indispensables. Tous sont mobilisés pour réussir cette toute première élection à Lagny.



Petit guide explicatif distribué aux enfants des écoles expliquant les différentes étapes de l'élection.

# LA VILLE C'EST VOUS !



**PARTICIPEZ**

Depuis 2014, enfin, la démocratie participative est effective à Lagny ! Conseil de quartiers, Conseil des sages, Conseil communal des enfants et Conseil municipal des jeunes : la municipalité fait appel à l'intelligence collective. Elle associe les habitants à la décision publique, prend en compte leurs besoins et fait appel à leur expertise citoyenne. **Hocine Zouaoui**, Adjoint au Maire en charge de la Vie des Quartiers pilote les **6 conseils de quartier** et le Conseil des sages : *« Écoute, proximité et réactivité, tels sont les objectifs de ces conseils, qui traduisent une volonté réelle de coller au quotidien de nos concitoyens et de leur offrir une occasion supplémentaire de participer à la vie de notre communauté lagnyennaise. »*

## QUI PEUT DEVENIR CONSEILLER DE QUARTIER ET COMMENT ?

- Toute personne de **plus de 18 ans qui habite le quartier**, qui souhaite s'impliquer dans la vie locale, qui fait acte de candidature et adhère à la charte

## COMMENT ÇA MARCHE ?

- **4 réunions officielles** par an : 1 réunion publique présidée par le Maire, 3 réunions (1/trimestre) présidées par l'Adjoint au maire,
- **des réunions internes de travail**, entre conseillers de quartier, pour étudier les projets

## QU'EST-CE QU'UN CONSEIL DE QUARTIER ?

- **un relais important d'informations** entre la Mairie et ses habitants
- **un lieu privilégié de dialogue et d'écoute**
- **un acteur de la vie du quartier** qui participe à la vie collective et favorise les rencontres entre les habitants, en lien avec tous les acteurs locaux.
- **une structure démocratique de proximité** au service du vivre-ensemble et du renforcement des liens sociaux
- **un lieu de réflexions, de débats et de projets** en faveur de l'amélioration du cadre et de la qualité de vie
- **une structure de consultation et de concertation**, que la commune s'engage à interroger pour recueillir ses avis sur les actions ou projets municipaux structurants concernant le quartier
- **une impulsion de réalisation**

## QUI COMPOSE LE CONSEIL DE QUARTIER ?

- **25 conseillers de quartier bénévoles** (pour chacun des 6 quartiers) établis pour 2 ans
- **1 élu de la majorité** (réfèrent pour chaque quartier)
- **1 représentant du groupe minoritaire**
- **L'Adjoint au Maire chargé de la vie des Quartiers et de la démocratie participative**, représentant le Maire
- **Un représentant des services techniques municipaux**
- **Un représentant des services administratifs**
- Peuvent également participer :
  - les autres Adjoints au Maire et Conseillers Municipaux délégués
  - Toute personne invitée par la Mairie

**AMÉLIOREZ  
VOTRE QUOTIDIEN**

**IMPLIQUEZ-VOUS**

## AVEC QUELS MOYENS ?

- **le soutien de la commune** dans la logistique de chaque conseil de quartier
- **le budget de fonctionnement de la commune** pour la réalisation des actions de quartiers

## POUR QUELS SUJETS ?

Petites actions, grandes ambitions ! Les sujets débattus par les conseils de quartiers concernent tous les domaines améliorant le quotidien.

Quelques exemples des dernières réalisations :

- la zone de partage du square Paul Tessier
- le boulo-drome du Totem
- la modification du PLU de la Colline St Denis
- le passage piétons du chemin de Gouvernes
- la modification/concertation du quai du Pré long
- la synchronisation des feux tricolores de la RD 231

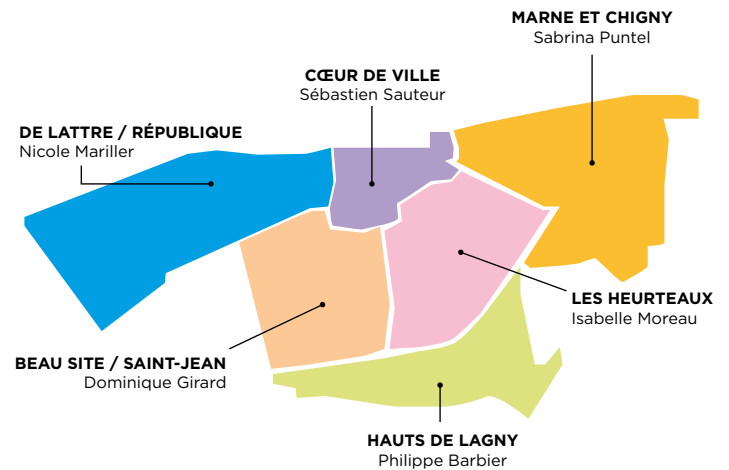
## COMMENT PARTICIPER ?

Cette initiative vous intéresse, vous souhaitez devenir conseiller ?  
Contactez [quartiers@lagny-sur-marne.fr](mailto:quartiers@lagny-sur-marne.fr)

## DATES DES PROCHAINS CONSEILS DE QUARTIERS :

- 27 mars : Cœur de ville
- 30 mars : De l'attre/République
- 18 avril : Beau site/Saint-Jean
- 20 avril : Les Heurteaux
- 24 avril : Hauts de Lagny
- 27 avril : Marne et Chigny.

## QUEL EST MON CONSEIL DE QUARTIER ? QUEL EST MON RÉFÉRENT ?



**> Retrouvez les derniers compte-rendus ainsi que la charte des conseils de quartier sur le site de la Ville. Egalement disponibles en format papier à l'accueil de la Mairie.**



## **CONSEIL DES SAGES : bénéficiaire de l'expertise et de l'expérience pour enrichir la réflexion**

Créé en 2015, le conseil des Sages rassemble 32 bénévoles lagnaciens de plus de 60 ans désignés pour un mandat de trois ans. Sa mission : servir l'intérêt général et éclairer l'équipe municipale sur des sujets divers. Renseignements : [sages@lagny-sur-marne.fr](mailto:sages@lagny-sur-marne.fr)



## POUR QUI ?

- > Tu es collégien ou lycéen ?
- > Tu es majeur et cherches un job pour l'été ou le week-end ?
- > Tu es à la recherche d'un emploi en CCD ou CDI ?
- > Tu t'interroges sur les formations, le BAFA ou les secteurs qui recrutent ?

# RENDEZ-VOUS

## FORUM JEUNES MERCREDI 29 MARS

**Le Point Information Jeunesse** propose une journée pour faire le plein d'informations : jobs d'été, emploi, formation, apprentissage, orientation, mobilité européenne, prévention, sécurité routière, conduites à risque, culture, loisirs...

Nolan est étudiant à l'université. Il cherche un job pour juillet et août : « *Je m'implique pleinement dans mes études en mathématiques et grâce au Forum j'ai trouvé un job en 2016, cela a facilité mes démarches. J'ai pu rencontrer plusieurs recruteurs lors de rapides entretiens sur place. Je serai présent le 29 mars pour postuler à nouveau !* ».

« *Le Forum est l'occasion de mettre en relation les entreprises et les candidats, de créer du lien, de prendre le temps d'échanger. Cette année nous ouvrons les thématiques à tous les jeunes : collégiens, lycéens et étudiants, notamment avec la présence de partenaires spécialisés dans l'orientation, la formation, l'apprentissage...* » précise **Paola Pajczer**, responsable du Point Information Jeunesse. **Une trentaine de partenaires (entreprises et associations) est attendue.**

Pour **Thibault Roussillon**, Conseiller Municipal Délégué en charge de la politique jeunesse : « *La formation et l'emploi sont des enjeux déterminants pour l'avenir de nos jeunes. Notre rôle est de leur permettre de trouver leur voie mais aussi de les mettre en relation avec des entreprises locales. L'implication des entreprises est même essentielle dans la démarche d'intégration d'un jeune dans la vie active. Nous le voyons avec les participants qui nous sont fidèles d'année en année, ils ont une réelle envie de venir rencontrer de nouveaux visages, de nouveaux parcours.*»

Enfin, il y aura sur le forum des informations sur le service civique, des missions seront proposées. « *Le service civique est un moyen de compléter le financement de ses études par une expérience rémunérée mais c'est aussi une passerelle vers la vie active.* » conclut Paola.

**📅 Un rendez-vous à ne pas manquer : Mercredi 29 mars de 10h à 17h**  
**PIJ / Maison des Associations de Lagny-sur-Marne (7/9, rue Vacheresse)**  
**Accès libre et ouvert à tous !**

# BON @ SAVOIR

## TU F KOI CE SOIR ?

La Gazette des Communes (magazine de la fonction publique territoriale) met en avant l'initiative lagnyennaise des médiations nocturnes dont nous parlions dans

le précédent numéro (p.35) !

“ **un projet ambitieux** visant à faire sortir les jeunes d'Orly Parc, [...]

Du 15 juillet au 15 août, Lagny-sur-Marne a donc mis en place son « Tu f koi ce soir ? » avec des activités sportives et culturelles [...] La municipalité a, par ailleurs, fait appel à « Médiation nomade » qui a passé plusieurs soirées à Orly Parc. Résultat :

**150 jeunes par semaine ont participé à ces activités** au cours de l'été.

Ce joli succès a convaincu la ville de réactiver son « Tu f koi ce soir ? » à chaque période de vacances scolaires.”



## CARTE POSTALE DU SKI

Un petit souvenir des vacances à la neige (du 5 au 12 février) pour **20 enfants de 8-12 ans.**

Séjour organisé par la ville et financé selon les conditions de ressources de la famille.



### MAISON DES JEUNES

Tu as entre 11 et 16 ans, la Maison des Jeunes t'accueille toute l'année et pendant les vacances scolaires. Retrouve le programme sur le site internet de la Ville ou sur place.

> MDJ, 16 boulevard Charpentier, 01 64 12 52 38

### CULTURE DU CŒUR ET POINT INFORMATION JEUNESSE

La Mairie renouvelle chaque année son partenariat avec l'association « Culture du Cœur », médiatrice de culture dans le champ social. Il permet au Point Information Jeunesse de mettre à disposition de ses usagers des places de sorties gratuites (musée, concert, théâtre, expo...).

### MOINS DE 26 ANS :

#### CONNAISSEZ-VOUS LE SERVICE CIVIQUE ?

Vous cherchez une mission utile pour financer vos études ? Pensez au service civique. Engagement volontaire au service de l'intérêt général, le service civique est ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans sans condition de diplôme. Il peut être effectué en France ou à l'étranger, au sein d'une association, d'un établissement public ou d'une collectivité et dans 9 domaines d'action (solidarité, environnement, sport...). Le Point Information Jeunesse a déjà accueilli deux jeunes en service civique et peut vous accompagner dans vos démarches.

### DOMPTER L'INFORMATIQUE

Le Point Information Jeunesse organise des permanences hebdomadaires à l'Espace Fort du Bois pour accompagner les jeunes du quartier Orly Parc dans leurs démarches administratives et de recherche d'emploi ou de stage et favoriser l'insertion socio-professionnelle. Le succès va croissant depuis la première session du 19 janvier.

📅 **Le 2 février, le PIJ a accueilli une dizaine de jeunes.**

> PIJ, 7/9 rue Vacheresse

(RDC de la Maison des Associations), 01 60 35 92 64



# SOUS LE SIGNE DE LA SOLIDARITÉ



La période des fêtes est à double tranchant : chaleureuse pour ceux qui ont la chance de se retrouver en famille dans un contexte heureux, douloureuse pour ceux qui sont seuls, isolés et à qui ces fêtes rappellent le manque, la solitude ou le mal-être. C'est le rôle du CCAS de penser à ceux-là et c'est l'engagement de sa vice-présidente, **Florence Blanchard** (adjoindée en charge des Affaires sociales), de son administratrice, **Letizia Huger** (conseillère municipale) et de sa directrice **Nathalie Tatinclaux**.

## UN NOËL SOLIDAIRE

**Depuis plusieurs années maintenant, le Centre Communal d'Action Sociale et le Foyer Jeune Travailleur travaillent ensemble pour organiser des actions intergénérationnelles.**

En fin d'année, le FJT a obtenu une subvention de 3000 € de la Fondation de France pour organiser un réveillon solidaire et c'est avec un grand plaisir que le CCAS s'est associé à cette action. Un bon coup de pouce qui a donné lieu à une après-midi inoubliable le mercredi 21 décembre. Les retraités de la résidence autonomie La Sérénité et les jeunes du FJT se sont retrouvés pour confectionner un repas de fête à partager avec les personnes les plus isolées de la ville. Une fois le repas préparé, tous sont montés dans le car direction Paris pour aller admirer les illuminations de Noël. Au retour, le repas a été fort apprécié de tous, l'ambiance était des plus conviviales. La soirée s'est terminée en musique vers minuit et demi, « bien trop tôt » selon notre centenaire de la résidence !



## DES ASSOCIATIONS GÉNÉREUSES

**Le Centre Communal d'Action Sociale de Lagny-sur-Marne a reçu une agréable surprise** en ce début d'année de la

part d'associations lagnyennes. Trois associations de danse (Lagny Danse Passion, Seniors Danses et L'Asso) ont en effet décidé de faire don des recettes de leur gala au profit du CCAS. Dans une ambiance conviviale, elles ont remis samedi 7 janvier un chèque d'une valeur de **2500 €** à l'établissement, dans les locaux de la Résidence La Sérénité. **Une générosité à saluer !**

## UNE GALETTE DES ROIS INTERGÉNÉRATIONNELLE

Pour la troisième année, le Centre Communal d'Action Sociale a organisé un atelier de confection de galettes des rois entre les résidents de la Sérénité et ceux du Foyer Jeunes Travailleurs, jeudi 19 janvier. Sept résidentes et une dizaine de jeunes ont cuisiné ensemble dans la bonne humeur durant l'après-midi puis se sont retrouvés pour partager un buffet froid, une galette bien évidemment et jouer à un quiz musical. Tous étaient heureux de cet échange.

Cette animation s'inscrit dans le cadre d'un travail mené par le CCAS sur le bien vivre ensemble entre générations. A l'heure des maisons intergénérationnelles et de cette émergence de la volonté de recréer du lien entre générations, ces initiatives rencontrent un public enthousiaste. Jeunes et seniors y trouvent leur compte, chaque âge offrant ses qualités : le regard porteur des seniors, capables de transmettre valeurs et expériences et la vivacité des jeunes pour sortir de l'isolement et de la solitude.



## QU' EST-CE QU'UN CCAS ?

On entend souvent ces quatre lettres sans bien savoir ce qui se cache derrière cet acronyme. Qu'est-ce qu'un **centre communal d'action sociale**, quelles sont ses missions et à qui s'adresse t-il? Florence Blanchard nous répond.

« Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public communal en charge de la prévention et du développement social. Il intervient en direction d'un large public : familles, personnes en difficulté, en situation de handicap ou âgées. Le CCAS de la Ville emploie **13 personnes au service des habitants**. Il offre une mission d'accompagnement social, d'écoute, d'information, d'orientation et de coordination de l'action sociale. Il dispose d'un budget propre dont 40% des recettes proviennent des subventions allouées par la municipalité.

La force du CCAS de Lagny-sur-Marne réside dans son partenariat étendu et dans la construction d'un lien intimement tissé au cours du temps entre ses équipes et son public. **Le CCAS de Lagny est une institution connue, reconnue et appréciée par les partenaires autant que les usagers.** Une connaissance du public qui permet une meilleure interaction ainsi qu'une meilleure prise en charge des problématiques et des attentes. »

Florence Blanchard souligne particulièrement **la cohésion de l'équipe et l'engagement des agents** « Ils ont chacun leur place, échangent et partagent la volonté d'avancer dans le même sens. C'est la convergence de leurs efforts qui donne à leur travail sa cohérence. Cela s'étoffe avec Najat Habja, la nouvelle directrice de la résidence pour personnes âgées. Depuis son arrivée, elle a déjà réalisé de nombreuses actions. Avec la création du nouveau centre social (voir article p.25) nous sommes également en train de nous tourner vers l'extérieur, c'est une volonté que nous portons fermement.

Letizia Huger prend plaisir à participer aux actions du CCAS. Nous travaillons ensemble à l'élaboration de projets que nous présentons auprès du Conseil d'Administration pour validation. »

>> Assimilé à un organisme d'intérêt général à caractère social, le CCAS est habilité à recevoir des dons. Ils sont déductibles des impôts jusqu'à 66%. **À vot' bon cœur m'sieurs-dames ?**



Dons déductibles  
des impôts jusqu'à

**66%**

## ...Bon à savoir

### L' allocation Alice Marin

Le CCAS verse une allocation annuelle aux personnes à faibles revenus de **plus de 65 ans**, dont le montant varie en fonction des ressources. Il offre également aux bénéficiaires une année d'abonnement au club Sports et Loisirs ainsi que deux sorties par an (au printemps et à l'automne).

**Nouvelle toute fraîche : bénéficiez également avec cette allocation d'une séance de cinéma gratuite tous les mois !**

### MOBILITÉ : le Pass'Local

Le CCAS, en partenariat avec le STIF, propose un titre de transport annuel pour les seniors qui souhaitent se déplacer sur le réseau de bus PEPS du territoire. **86 titres ont été attribués en 2016.** Pensez à demander le vôtre si vous avez plus de 65 ans et êtes imposable. Si vous n'êtes pas éligible au Pass Local, sachez que d'autres dispositifs existent.

**Renseignez-vous auprès du CCAS.**

### REPAS : portage à domicile

La société « Saveur et vie » livre vos repas à domicile **7 jours/7.**

Tous les matins entre **8h30 et 12h.** Sur demande au CCAS (menus à la semaine).

### TÉLÉASSISTANCE

La téléassistance est un dispositif d'alerte qui vous permet d'appeler du secours à tout moment et où que vous soyez, en cas de chute ou de malaise, grâce à un boîtier installé à votre domicile et un médaillon, bracelet ou téléphone que vous portez en permanence.

**Le CCAS reçoit et instruit les demandes de téléassistance.**

Europe assistance se charge de son installation.

# L'AVENTURE DÉMOS

## COMMENT CE PROJET A-T-IL VU LE JOUR ET QUELLES SONT LES PROCHAINES ÉTAPES ?

### février-avril 2016

Marne et Gondoire choisit **sept secteurs** géographiques éloignés de la culture pour répondre à l'appel à projet. Parmi eux : deux quartiers latignaciens **Only Parc** et **République**

### juin-septembre 2016

Le projet est présenté aux écoles et aux parents

### 20-21 octobre 2016

La centaine d'élèves se rassemble au Totem pour le premier Tutti

### 7 décembre 2016

2<sup>ème</sup> Tutti au Totem

### 7 janvier 2017

Remise officielle des instruments aux enfants dans les salons d'honneur de l'Hôtel de Ville : **violons, altos, violoncelles et contrebasses**

### 21 janvier 2017

3<sup>ème</sup> Tutti à Collégien

## TROIS ANS EN MUSIQUE :

Nous nous en vantions dans le précédent numéro : Lagny-sur-Marne fait partie des 5 communes engagées dans le programme Démos\* ! Voilà maintenant **trois mois** que nous suivons les 30 enfants volontaires, **âgés de 7 à 10 ans**, dans **cette aventure audacieuse**. Même si la méthode d'apprentissage est spécifique, les vertus de la musique améliorent le comportement des enfants dans leur quotidien et principalement à l'école (renforcement des liens familiaux, facilité de concentration, vie en collectivité, qualité d'écoute...) Une des ambitions de ce projet est qu'au bout des trois années les enfants motivés puissent intégrer le conservatoire. L'implication des enfants est stupéfiante et la méthode semble porter ses fruits... **Rendez-vous en juin 2017 pour le premier concert à la Philharmonie de Paris.**

\*Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale



### 15 mars 2017

4<sup>ème</sup> Tutti à la Philharmonie de Paris

### 12 et jeudi 13 avril 2017

5<sup>ème</sup> Tutti au Totem

### 17 mai 2017

6<sup>ème</sup> Tutti à Philharmonie de Paris

### 14 juin 2017

Répétition générale

### 25 juin 2017

Concert à la Philharmonie de Paris



### Écouter l'autre pour créer ensemble...

**Tutti** : tous les deux mois environ les instruments se rassemblent pour jouer ensemble avec le chef d'orchestre.

**Ateliers** : chaque groupe de 15 enfants se réunit deux fois par semaine avec deux musiciens professionnels et un animateur référent.

**Animateur référent terrain** : il est le médiateur entre le projet et la famille, chargé d'accompagner les enfants au quotidien.



# FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE À LAGNY-SUR-MARNE :

**LE NOUVEAU CENTRE SOCIAL** a pour objectif d'embellir le quotidien de tous les habitants. « *Le Latignacien est au cœur du projet : ses besoins, ses idées, ses envies feront le centre social de demain.* » nous explique **Florence Blanchard**, adjointe en charge des Affaires Sociales et vice présidente du CCAS. « *Le rôle du centre-social est trop souvent méconnu et on n'imagine pas l'ambition des projets qu'il peut porter : aide aux devoirs pour les collégiens, café philo pour les enfants, ateliers de cuisine interculturels, soutien au montage de projets liés à la jeunesse (création d'une radio, projet de solidarité internationale...), jardins participatifs...* **Un centre social s'adresse à toute la population, sans limites d'âge ni de ressources.** La Ville a choisi d'implanter ce centre-social dans le quartier Orly Parc, afin d'ouvrir ce quartier sur l'extérieur et de favoriser les échanges interquartiers ».



**Et vous,  
quel nom lui  
donneriez-vous  
à votre centre  
socio-culturel ?**

*Venez apporter  
vos idées lors  
des réunions  
participatives  
à l'Espace  
Fort du Bois  
les ven  
15, 17 et  
24 mars.*

## SA MISE EN ŒUVRE

- 01**  
En mars 2014, la démarche est lancée et un comité de pilotage est constitué pour coordonner les étapes du projet. Lagny devient la première commune de Seine et Marne à bénéficier d'un financement national de **60 000 €**
- 02**  
Entre novembre 2015 et avril 2016 un audit des besoins est réalisé afin d'analyser les forces et faiblesses du territoire (son potentiel, ses besoins).
- 03**  
En novembre 2016, démarre la première session de réunions participatives avec les habitants, destinées à définir le rôle et les objectifs du futur centre social. Le diagnostic est présenté en décembre.
- 04**  
Aujourd'hui des objectifs établis, une deuxième session de réunions participatives avec les habitants aura lieu du 15 au 24 mars pour définir les actions à mettre en place afin de répondre à ces objectifs.
- 05**  
Reste ensuite à rédiger le projet, le présenter et obtenir l'agrément. Si tout se passe bien, le nouveau centre social ouvrira ses portes à la rentrée 2017.

Le Centre Communal d'Action Sociale, en partenariat avec la CAF de Chelles vous propose deux demi-journées d'informations sur les **aides aux vacances et aux temps libres.**

**Mercredi 29 mars de 9h30 à 12h**  
à l'Espace Fort du Bois  
**Judi 20 avril de 13h30 à 17h**  
au CCAS



## 20 sacs de vêtements

ont été recueillis pour venir en aide aux sinistrés de l'ouragan Matthew en Haïti. Une action de la Commission de solidarité du CMJ.

# DES MÉDIATEURS POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

“

**ACCEPTER  
L'AUTRE DANS  
CE QU'IL EST**



Comme de nombreuses villes en France, Lagny-sur-marne a mis en place un dispositif de médiation dans le quartier prioritaire Orly parc. Officialisé depuis le 23 novembre, il permet d'assurer une présence dans le quartier, de répondre aux besoins des habitants (aide à l'intégration professionnelle, aux familles monoparentales...), de les orienter vers le droit commun, de favoriser le lien, de donner de l'information, de réguler les petits conflits (nuisances sonores, squats, conflits de voisinage...) et de mobiliser les habitants à participer aux différents événements qui leur sont proposés. Depuis l'arrivée de deux médiateurs, les avis sont unanimes, le climat s'est apaisé.

Dans les locaux de l'Espace Fort du Bois, nous rencontrons les deux nouveaux médiateurs : Jean-Baptiste et Mohamed. Lorsqu'ils ne sont pas sur le terrain, c'est ici qu'ils travaillent, rédigeant leurs rapports ou accompagnant les habitants dans leurs démarches informatiques grâce aux différents postes mis à disposition dans cet espace d'accueil.

## JEAN-BAPTISTE travaille sur un dossier de conflit de voisinage

Ce jeune homme de 33 ans a la médiation dans la peau. Etudiant en Médiation et modèles de développement lorsqu'il arrive à Lagny en 2012, il s'interroge sur ce qu'il peut apporter à la localité. Il constate alors « *un vide* » dit-il, dans l'accompagnement des jeunes et décide de s'investir. « *Je souhaitais apporter le résultat de mes recherches universitaires[...] La médiation c'est la libre adhésion à une action. Le médiateur propose, ceux qui sont intéressés s'engagent. Les habitants sont acteurs de la solution. Nous les accompagnons afin qu'ils trouvent par eux-mêmes les clefs pour y arriver. Il s'agit d'un dialogue vers un résultat déterminé, dans l'équité et la neutralité. Il est important de ne pas prendre part. Le fort du médiateur c'est la discrétion qui lui permet de nouer une relation de confiance. Le rôle du médiateur au quotidien est de créer ou réparer le lien social.* » L'avantage de Jean-Baptiste est qu'il connaît les jeunes, il fait comme partie de la famille.

Dans l'imaginaire collectif, la médiation ne s'adresse qu'aux jeunes. En réalité, il s'agit d'une interface entre la population et les institutions (mairies, bailleurs, services de l'État). Les habitants ont des droits communs qu'ils ignorent ou ne savent pas appliquer. Le rôle du médiateur est de les aider ou de les orienter.

Jean-Baptiste a pris goût à la médiation lorsqu'il était au séminaire de Dakar « *j'ai senti en moi un désir d'aider, le souci d'un monde harmonieux et équitable* ». Il est animé par le sens du partage et la tolérance

## «accepter l'autre dans ce qu'il est».

C'est cette posture qui est à la base de la médiation nous explique t-il. Les médiateurs n'ont pas pour rôle d'élever ou d'éduquer mais de soutenir et d'accompagner, de croire en la personne et de révéler son potentiel.

Marqué par un combat, le sien, pour construire sa vie, réussir ses études, il n'a de maître mot que la persévérance. Lorsqu'un jeune lui demande son salaire, il répond « *mon ultime salaire c'est que vous trouviez un emploi* ». Il a trouvé dans cette fonction un épanouissement, une raison d'être.

Il se souvient d'un jeune récemment diplômé du baccalauréat qui ne savait pas vers quelle profession s'orienter. La médiation l'a aidé à passer son permis et trouver un travail. Etape par étape, il y est arrivé. « *C'est pourquoi j'insiste sur la libre adhésion. L'intervention du tiers (le médiateur) ne se joue pas sur le terrain de la négociation dans laquelle intervient l'arbitrage. J'avance avec ceux qui sont positifs et je peux vous dire que c'est la majorité ! Je n'attends rien des personnes que j'accompagne.* ». Jean-Baptiste puise sa force dans l'optimisme et la croyance que l'on peut toujours s'en sortir, qu'il n'y a pas de fatalité.

### LE LONG CHEMIN DE LA MÉDIATION

Mis en place au cours des années 1990, freinés en 1997 par la création de la police de proximité puis abandonnés en 2003 par le gouvernement en place, les emplois de médiation reprennent du galon. En 2011, ils sont reconnus par le Comité Interministériel des Villes et en 2016, la norme métier de la médiation sociale est créée sous l'égide de l'État, offrant pour la première fois un cadre commun à l'ensemble des acteurs de la médiation sociale.

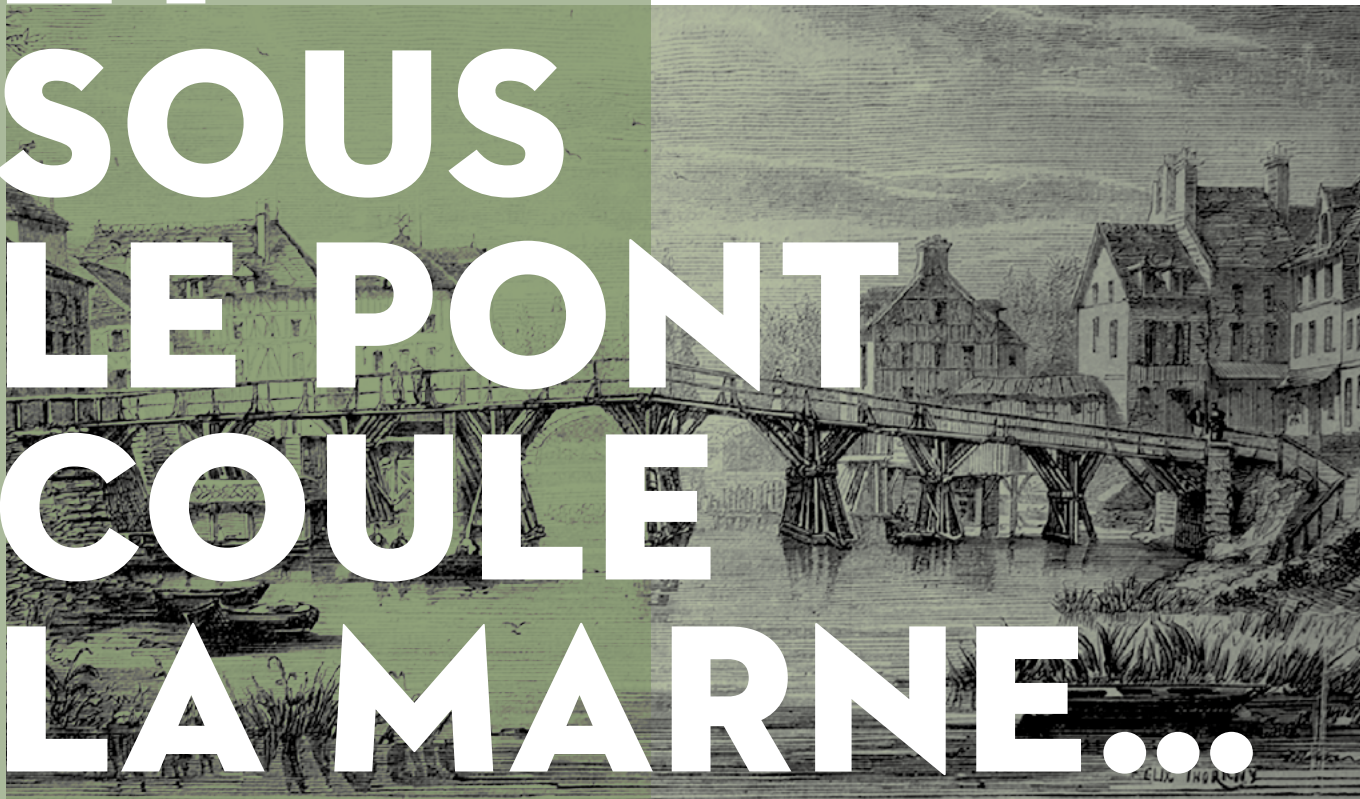
## MOHAMED travaille sur un dossier d'insertion professionnelle

À 35 ans, Mohamed était à la recherche d'un emploi après huit années de management dans l'industrie aéronautique: « *J'ai d'abord entendu parler du poste de médiateur puis j'ai été sollicité par un animateur de la ville qui m'a conseillé de me lancer* ». Réticent d'abord, il est séduit par l'idée de travailler avec les habitants du quartier Orly Parc qu'il connaît bien car il y vit depuis 20 ans. **Il connaît les grands frères de la famille car il a grandi là et la confiance des habitants est toute gagnée.**

Pourtant, depuis qu'il est médiateur Mohamed est confronté à une réalité qu'il ne mesurait pas: « *Les jeunes sont livrés à eux mêmes. Ils ont de grandes difficultés à trouver un emploi. Les secteurs qui recrutent sans formation ne sont pas les plus motivants et les autres sont inaccessibles sans retourner à l'école. Or les jeunes veulent travailler, ils veulent gagner de l'argent ! [...] Les personnes âgées, quant-à elles sont repliées sur elles-mêmes, sortant peu à cause de la mauvaise image que renvoie le quartier qu'elles ont vu se dégrader au fil du temps. Mais paradoxalement il est très difficile de les sortir de leur quartier et elles sont réticentes lorsqu'on leur propose de participer à un événement !* »

Enfant du quartier, Mohamed veut se rendre utile et mettre son expérience au service des habitants. Il vit cette mission comme un challenge.

# ET SOUS LE PONT COULE LA MARNE...



Premier pont de Lagny, d'après un croquis de M. d'Hasrel

**La Marne**, rivière aussi paisible que puissante, s'écoule du plateau de Langres et traverse le Bassin parisien est pour aller grossir le fleuve Seine, à plus de 500 km de là. Les Gaulois la nommaient Matrona (« mère » en latin). Elle s'étalait, se promenait et prenait ses aises décrivant parfois de nombreux méandres. Un passage plus étroit, entre deux collines, l'oblige à resserrer son lit. C'est à cet endroit qu'une petite communauté s'installe et crée les premiers fondements d'un lieu de vie qui s'appellera Latiniacum, bien avant de s'appeler Lagny.

**Cette rivière Marne, il faut la franchir.** On suppose qu'un gué, sans doute plus tard un bac, permettait le passage d'une rive à l'autre, dans le sens Nord-Sud.

La première mention d'un pont, très certainement en bois, date de 1257. La ville devenue fortifiée jouit alors du rayonnement des Foires de Champagne.

**Du 14<sup>ème</sup> au 16<sup>ème</sup> siècle**, bien davantage que les inondations ou les prises par la glace, la guerre de Cent Ans et les guerres de religion détruisent le pont. Inlassablement il sera reconstruit plus ou moins à l'identique. À partir du 17<sup>ème</sup> siècle, et jusqu'à une période récente, tel un phoenix, le pont renaît à chacune des destructions multiples qui lui sont infligées. Le dernier pont de bois est démoli en 1858. Un premier pont de fer le remplace un an plus tard.

# DE 1900 À NOS JOURS

En 1870, la guerre oppose la France à la Prusse. Pour stopper l'avancée des troupes ennemies, les troupes françaises du Génie font sauter une partie du pont. Après deux séries de gros travaux, le pont qu'on voit sur les cartes postales anciennes date de l'année 1900. Si la grande inondation de 1910 ne l'affecte pas, c'est une fois de plus une guerre, celle de 1914-1918, qui le détruira sur l'ordre des anglais, alliés de la France. De manière provisoire, une passerelle en bois pour piétons, doublée d'une autre en fer, permettra alors d'attendre la reconstruction inaugurée en 1924. Il s'agira dorénavant d'un pont de trois arches en béton armé. Le nom du Maréchal Joseph Maunoury (1847-1923) lui sera donné quelques années plus tard.

**C'était sans compter sur une nouvelle guerre.** Face à l'ennemi, c'est à nouveau l'armée française qui fait sauter une bonne partie du pont le 14 Juin 1940. Après la Seconde Guerre Mondiale, un pont restauré et sensiblement modifié sera inauguré en 1948 et c'est sous cette apparence que nous le connaissons aujourd'hui. Espérons pour très longtemps... À chaque fois, des moulins ont profité du débit de la rivière pour s'accrocher sur ses deux rives, côté Lagny et côté Thorigny-Pomponne. A chaque fois, ils ont eu le sort heureux ou malheureux du pont. Mais en 1865, le barrage de Vaires remonte le niveau des eaux. Les moulins ne peuvent plus tourner, c'est la fin de leur activité.

**Souvent endommagé, parfois gravement, le pont de bois devenu pont de fer puis Pont Maunoury n'en a pas moins vécu de nombreux jours heureux.**

Autour de ce pont jeté sur la Marne, peintres et photographes ont puisé et puisent encore une formidable inspiration. Pour le grand bonheur des amoureux de notre ville que nous sommes tous.



Le pont reconstruit en 1900 après la destruction ordonnée par le Génie français pour stopper l'avancée des troupes prusses.



Le pont détruit au cours de la Première Guerre Mondiale sur ordre des alliés anglais de la France.



Le pont actuel inauguré en 1948.



Le pont Maunoury de nos jours.

Les problèmes d'audition  
de votre enfant peuvent  
troubler sa scolarité.



**AUDITION  
CONSEIL**

**GUILLAUME CAILLOU**

**VOTRE SPÉCIALISTE  
DE LA CORRECTION  
AUDITIVE**

\* test non médical

**N'ATTENDEZ PLUS !  
Faites un test\* gratuit**



**Guillaume CAILLOU**  
Audioprothésiste diplômé d'État

3, rue Saint Laurent  
(place de la Fontaine)  
77400 Lagny-sur-Marne

01 64 30 02 38  
lagny@auditionconseil.fr

[www.auditionconseil-caillou.fr](http://www.auditionconseil-caillou.fr)

SERVICE APRÈS VENTE



## BRIE DES NATIONS



**RENAULT**  
La vie, avec passion



**LA PLUS GRANDE  
CONCESSION DE FRANCE**



**EVASION DES NATIONS**

ZAE DU CLOS DU CHÊNE  
14 rue de la découverte  
77600 CHANTELOUP-EN-BRIE  
[www.briedesnations-valdeurope.fr](http://www.briedesnations-valdeurope.fr)



# NOUVEAUX COMMERCES

## MAISON DIJOLS UNE CHARCUTERIE AUTHENTIQUE



Le porc fermier d'Auvergne, élevé en plein air, est à la base de toutes les préparations de Christelle et Jean Dijols, spécialistes du fait maison. Amoureux du métier et du respect des traditions, ce multi médaillé (présent dans le Top 5 des meilleurs charcutiers de France, selon Gault et Millau) cherche toujours à se dépasser en se fixant des objectifs.

Il aime à dire que l'histoire du goût, de la tradition, c'est avant tout le respect de l'histoire des anciens ! Jean Dijols est un Maître Charcutier et exerce depuis 20 ans. La charcuterie chez les Dijols, c'est une histoire de famille qui remonte aux aïeux de Jean. Leur leitmotiv : donner du plaisir aux autres et faire ressurgir les goûts authentiques, en un mot, régaler les clients. Une spécialité ?

Impossible de n'en citer qu'une, peut-être le pâté Papy, l'andouillette Créçoise ou encore le Boudin noir...

🕒 Mar-mer-jeu : 8h30-12h30,  
ven : 8h30-12h30 et 15h30-18h30  
sam : 8h30-18h30, dim : 8h30-12h30  
📍 14, Place de la Fontaine | ✉ jeandijols.fr

## UN BÂTIMENT CHARGÉ D'HISTOIRE

L'immeuble qui accueille le nouveau site de l'agence Lamasa, longtemps laissé à l'abandon, a été rénové avec l'aide du cabinet Pyz Architecture. S'inspirant de photographies originales du bâtiment dans les années 1900, le projet avait à cœur de redonner à ce lieu chargé d'histoire son cachet d'antan tout en y apportant une touche de modernité. Verre, transparence, équilibre, matériaux nobles, décoration épurée participent à la sauvegarde du patrimoine architectural du centre-ville.

## AGENCE LAMASA NOUVEAU CONCEPT POUR L'IMMOBILIER



Place du Marché au Blé, l'agence Lamasa propose une nouvelle vitrine pour ses clients vendeurs, acheteurs, propriétaires bailleurs et locataires.

Autour d'un bon café, installés dans de confortables fauteuils, Lionel et Patricia Arnould présentent à leurs clients une nouvelle vision de l'immobilier : projections des biens sur un grand écran mural, services innovants, conciergerie, visite virtuelle. L'agence Lamasa, rue Delambre, est bien sûr conservée pour toute la partie administrative et l'équipe commerciale.

Désireux de moderniser l'image des agences immobilières, LAMASA s'engage vers l'immobilier interactif et de très grande qualité, au service de tous.

🕒 Du mar au sam de 9h30 à 12h30  
et de 14h30 à 18h30  
📍 1, Place du Marché au Blé | ✉ agencelamasa.com  
☎ 01 64 30 00 61



"J'ai retrouvé toute ma complicité avec mon petit-fils."

**Merci**  
mon audioprothésiste.



Copyright RCS 431 419 118 - Mai 2016 - Crédit photo : Gaëtan66.

*L'audition, c'est*

**entendre**

*... et la vie recommence*

Depuis que Joseph s'est équipé d'une solution auditive chez Entendre, il a retrouvé tout le plaisir d'entendre et il profite à nouveau pleinement de tendres moments avec son petit-fils. L'écoute, les conseils et le suivi personnalisé de son audioprothésiste Entendre lui ont permis de trouver l'aide auditive la plus adaptée à ses besoins et à son budget... et c'est pour cela que Joseph lui dit **Merci**.

[www.entendre.com](http://www.entendre.com)

**Mathieu DOUX**

Magasin Kryss - Entendre

Centre Cial Val d'Europe

Porte de la Volga - Niveau 0

77700 Serris

Tél. : **01.64.63.48.96**



À votre service depuis 1981

**PLOMBERIE - SANITAIRE  
CHAUFFAGE - CLIMATISATION  
VENTE - INSTALLATION  
MAINTENANCE**

Professionnel maintenance gaz  
Boutique espace conseil  
Qualisol - Professionnel du gaz naturel



38, rue Saint Sauveur - 77400 LAGNY/MARNE  
Tél. : 01 60 35 01 20 - Fax : 01 60 35 01 21  
e-mail : [hugel.sarl@wanadoo.fr](mailto:hugel.sarl@wanadoo.fr) - [www.hugelsarl.fr](http://www.hugelsarl.fr)



Les articles reproduits dans cette rubrique ont été écrits sous la seule responsabilité de leurs auteurs. Ces textes ne sont en aucun cas cautionnés par la rédaction du bulletin d'informations municipales qui n'a pas à sa charge la vérification des informations diffusées. La rédaction se réserve le droit de ne pas publier un article si les conditions de parution ne sont pas respectées.

## STOP AUX ATTAQUES PERSONNELLES

### Pour nous, la fin ne justifie pas les moyens !

À force de se complaire dans le déni, le refus d'assumer les actes posés pendant qu'ils étaient aux affaires, les membres de l'opposition en oublient la décence élémentaire.

Pourtant, le rapport de la Chambre Régionale des comptes était accablant ; des permis de construire ont été délivrés de manière suspecte ; des marchés relevaient pour le moins du favoritisme... Une condamnation a été prononcée par le tribunal correctionnel de Meaux !

Pour toute réponse à ces faits indiscutables, l'opposition cherche des boucs émissaires pour masquer ses propres fautes. À court d'arguments, ils dénigrent la presse qui les épingle, harcèlent certains personnels de la mairie pour tenter d'obtenir d'hypothétiques « révélations » sur tel ou tel chantier, tel ou tel marché...

Lors du dernier conseil municipal, ils ont gravi un échelon supplémentaire. L'opposition s'est attaquée aux salariés de la Mairie, les stigmatisant sans aucun respect des personnes et de leur famille.

Ils ont aussi dénigré les conseillers de quartiers affirmant qu'ils étaient inutiles.

Alors, nous l'affirmons haut et fort : Stop aux attaques contre le personnel salarié de la Mairie ; Stop aux manœuvres indignes qui veulent cacher les dissensions internes du groupe Objectif Lagny.

Pour nous et définitivement, la fin ne justifie pas tous les moyens !

Les élus du groupe :  
**Ensemble pour l'avenir de Lagny**

### TRIBUNE DE L'OPPOSITION

## 5 PRIORITÉS POUR 2017

**1. L'URBANISME** avec l'objectif de sauvegarder le charme et l'identité de notre ville. Les promoteurs ne doivent pas construire trop de logements alors que les infrastructures ne suivent pas. Il faut veiller à la bonne intégration des nouvelles constructions, à la protection de nos quartiers pavillonnaires et dire NON aux risques de « bétonnage » et de « banlieurisation ». L'outil de cette politique est le PLU. Nous espérons que sa révision aboutira en 2017 et que la Mairie organisera une vraie consultation de la population, sans démagogie, ni simulacre.

**2. LES ECOLES** vont bénéficier d'un plan d'investissements. Il faudra être vigilants pour éviter la

fermeture de classes, notamment à Fort du Bois où le risque est réel, éviter l'augmentation des effectifs par classe et favoriser les actions de soutien aux enfants en difficulté.

**3. LE COMMERCE** souffre du manque de stationnement, aggravé par la fermeture brutale du parking des Tanneurs. Il faut étudier de nouvelles solutions, comme l'ouverture de places sur le site de l'ex hôpital, côté bd Charpentier. Il faut surtout une politique globale pour le commerce. La Mairie ne peut plus se contenter de soutenir quelques animations. Il faut trouver des usages aux locaux vacants, dynamiser le marché, faire des études de marchés, communiquer...

**4. LES ASSOCIATIONS** ont besoin de plus de subventions et surtout d'un meilleur soutien matériel.

**5. LA FISCALITE LOCALE** a été augmentée de 25 % en 2015, permettant à la Mairie de financer ses investissements sans emprunt. Il faut, au contraire, diminuer les impôts locaux et souscrire des emprunts modérés pour profiter des taux d'intérêt qui n'ont jamais été aussi bas.

**Vos élus d'OBJECTIF LAGNY**

Tel : 06 48 80 82 08

Email : [contact@objectif-lagny.fr](mailto:contact@objectif-lagny.fr)

Page FB: Objectif Lagny



## BIENVENUE

CHAMPAIGNE Shayne 04/02/17  
 DE BRITO DIAS Hirton 04/02/17  
 GRISLAIN Alyxiane 02/02/17  
 JOUËT Anatole 27/01/17  
 SIME Giovanni 19/01/17  
 DEVULDER MIRONOFF Gabriel 18/01/17  
 LEBLANC Lou 18/01/17  
 MOMMESSIN Manon 18/01/17  
 GURHEM Lywaï 17/01/17  
 SIDIBE Adam 14/01/17  
 FOURCADE Tristan 13/01/17  
 BRETON Ayden 12/01/17  
 ASSIDI Lyna 07/01/17  
 AYET DO VALE Hilina 07/01/17  
 GADRE Emilien 06/01/17  
 GADRE Lucien 06/01/17

TASSEL Mickaël 06/01/17  
 KALOGA Kandia 04/01/17  
 PAGENEL Leana 01/01/17  
 SOUNA Sabri 31/12/16  
 JOACHIM Jonathan 30/12/16  
 THUEUX AVELLANÉDA Jade 30/12/16  
 BOUTOUX Maïly 28/12/16  
 PEREIRA ZEBIDI Mariam 28/12/16  
 GHANEM Aylene 27/12/16  
 GOMES AMARAL Iris 23/12/16  
 SY Ramata 22/12/16  
 COPELAND Maximus 21/12/16  
 FRANCHINI Ezio 20/12/16  
 BOUSSADA Axel 17/12/16  
 DECAMBON Aliénor 17/12/16  
 ESSOH Evan 15/12/16  
 RINGOT Léonie 15/12/16  
 MOULIN Edith 14/12/16

MATTEI Léon 12/12/16  
 GOUSTIAUX Charlie 11/12/16  
 AUDIBERT Aaron 09/12/16  
 DRÉANO Mélissandre 08/12/16  
 WANE Cheik-Salah 08/12/16  
 SOM Camille 06/12/16  
 DOMINGUES FERNANDES Liana 04/12/16  
 MAHENDRARAJAH Suvéthan 04/12/16  
 ALAMELAMA Noa 01/12/16  
 KERBAA Chahinez 30/11/16  
 QUINOL COLAS Mathéo 29/11/16  
 HEINIGER Soline 26/11/16  
 VERMEULEN Paul 21/11/16  
 CASSISI Valentin 19/11/16  
 TAHOU Grace 18/11/16  
 VALENTE ALMEIDA Lucas 18/11/16  
 VIDEGRAIN Alice 17/11/16  
 PSALMON Keyla 15/11/16



## FÉLICITATIONS

14 janvier 2017 : Jean-Edouard DE ZUTTER et Pollyanna RODRIGUES  
 Jordao LUVUNDO et Laury SMÉRALDA

21 janvier 2017 : Adrian GUERRA REY et Norka de los Angeles FUNDORA TOUCET

4 février 2017 : Teddy RAKOTOARIVELO ANDRIALAZA et Noro RAKOTO

**ENGIE**  
Ineo

**INEO INFRASTRUCTURES IDF - Agence Est**  
 7, bis allée des Frères Montgolfier  
 77183 CROISSY-BEAUBOURG

**PORTAGE DE REPAS À DOMICILE**  
**DÈS DEMAIN VOTRE REPAS**  
**LIVRÉ CHEZ VOUS**

**AGENCE DE**  
**MARNE LA VALLÉE**  
**01 75 73 42 38**

www.les-menus-services.com

**ATELIER METANOIA tapisserie d'ameublement**  
 Rénovation, réalisation de mobiliers et de décors intérieurs textiles

**TISSUS D'ÉDITEURS - SIEGES - CANAPES - RIDEAUX - VOILAGES - STORES**  
**RETEVEMENTS MURAUX - LITERIE**

*Préservez votre patrimoine,  
 donnez une dimension nouvelle  
 à votre intérieur.*

Bureau : 4, rue Lamartine - 77400 Lagny sur Marne - ☎ 09.52.85.51.14  
 Atelier : 34, boulevard Robert Thiboust - 77700 Serris  
 email : atelier.metanoia@gmail.com

**Eric Delacherie : 06.81.92.31.78**  
**web : atelier.metanoia.free.fr**

Siret : 812290146 - RCS Meaux

## SERVICES DE GARDES

**Urgences : 18 ou 112**

### SOS MEDECINS

En semaine, le week-end, la nuit ou les jours fériés  
0 825 333 615 (0,18€/min)

### VÉTÉRINAIRES

En semaine, le week-end, la nuit ou les jours fériés  
0 892 689 933 (0,34€/min)

### URGENCES DENTAIRES

Les dimanches matins et jours fériés de 9h à 19h  
0 892 231 128 (0,34€/min)

### PHARMACIES

rendez-vous sur le site de la Ville > rubrique santé / solidarité > gardes

## VOS ÉLUS VOUS REÇOIVENT

### Yves Albarello

Le Député de la 7<sup>ème</sup> Circonscription de Seine-et-Marne tient une permanence à la Mairie de Lagny-sur-Marne le 3<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois, de 10h à 12h. Sur rendez-vous au 01 60 20 91 52.

### Jean-Paul Michel

M. le Maire vous reçoit les vendredis de 16h30 à 18h30. Sur rendez-vous au 01 64 12 74 00.

### Geneviève SERT

La Vice-présidente en charge des Collèges et de l'enseignement, Conseillère départementale du canton de Lagny-sur-Marne vous rencontre sur rendez-vous. Contact : 01 64 12 74 00.

### Vos élus

Rencontrez vos élus en Mairie sur rendez-vous. Contact : 01 64 12 74 00.

## LA DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'URBANISME

accueille le public les lundis de 13h30 à 17h30, les mercredis et vendredis de 8h30 à 12h00, 54, rue Ampère. Fermeture du service tous les mardis et jeudis.

## DÉCHETS

### PROCHAINES COLLECTES DES DÉCHETS VERTS

Mercredi 22/03/2017  
Mercredi 12/04/2017  
Mercredi 26/04/2017

**Les déchets peuvent être sortis à partir de 19h** le mardi soir ou jusqu'à 5h du matin le mercredi.

### ENCOMBRANTS :

Ramassage les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudis du mois.

### ATTENTION !

Tout dépôt en dehors de ces créneaux est passible d'amende.

### SACS

**BIODÉGRADABLES :** Désormais les sacs biodégradables **sont disponibles à l'accueil de la Mairie.**

LE COMITÉ DES FÊTES  
ET LES ASSOCIATIONS  
LATIGNACIENNES VOUS PRÉSENTENT :

# CARNAVAL

SAMEDI  
25  
MARS

Thème : Jeux & Jouets

DÉPART  
15h30

P SAINT LAURENT

RUE DES SOURCES

BD DU MARÉCHAL  
GALLIENI

RUE ST LAURENT

PLACE

DU MARCHÉ AU BLÉ

PLACE

DE LA FONTAINE

RUE DES MARCHÉS

RUE DU CHEMIN DE FER

QUAI ST PÈRE

P BORDS DE MARNE

présentation des associations,  
spectacle



LAGNY  
sur Marne

Tél. : 01 64 12 74 00

f Lagny sur Marne [www.lagny-sur-marne.fr](http://www.lagny-sur-marne.fr)